

Chronique d'une mort annoncée !!!

Les ordonnances « Macron », applicables dès 2018, mettent en place le **Comité Social et Economique (CSE)**, nouvelle instance qui regroupe le Comité d'Entreprise, les Délégués du Personnel et le CHSCT. La philosophie de ces ordonnances est de favoriser et d'améliorer le dialogue social.

Depuis 27 ans et jusqu'à ce jour, avec les Directoires successifs, le dialogue social se déroulait dans un climat globalement loyal et sincère, et ce, malgré nos différents.

Le 6 mars, lors de la première réunion de négociation, nos trois Organisations Syndicales ont fait part de leurs propositions à la Direction. Aucune n'a été retenue. D'entrée, Stefan BOOF a écarté les sujets non négociables : nombre d'élus (*au minimum de la loi*), disparition des Délégués du Personnel, etc.

Il n'y aura pas de baisse du budget du Comité d'Entreprise car la loi ne le permet pas, probablement au grand désespoir de nos dirigeants !

Le 20 mars dernier s'est tenue la deuxième réunion de négociation. Les nouvelles propositions de la Direction vont au-delà des pires scénarii envisagés : **baisse de 62% du nombre d'élus titulaires, baisse de 92% des heures pour la gestion des œuvres sociales** du CSE (ex Comité d'Entreprise), etc.

Avec aussi peu de moyens, c'est la mort programmée d'une grande partie des activités du Comité d'Entreprise :

arbres de Noël, fêtes de fin d'année, sorties enfants, locations studios, voyages, commandes de fin d'année, etc.

Au-delà de la gestion des œuvres sociales, les représentants des salariés n'auront plus le temps nécessaire à l'analyse des dossiers sur les sujets économiques, sur les conditions de travail, sur la réorganisation des services et des agences ... , et tout simplement pour vous écouter, vous défendre **et vous représenter** !

Quel est le but recherché par notre Directoire ? Détruire une institution appréciée par tous, qui fonctionne parfaitement au bénéfice de chacun ? Réduire drastiquement les actions des représentants du personnel ?...

Dans l'intérêt de l'ensemble des salariés et de notre entreprise, nous demandons au Directoire et à son Président de mesurer les conséquences sociales, humaines et économiques de leurs positions et de revenir à de meilleures intentions.

- Pour information, 2 nouvelles réunions de négociation sont programmées les 4 et 27 avril.